

**Déclaration de mise en service d'un
véhicule spécialisé dans les opérations de
dépannage
CARTE BLANCHE BARREE BLEUE**

DITTT-SI-MOD003

Version 01/2025

I - Identification du demandeur

Pour une personne physique

Noms, nom d'usage le cas échéant et prénoms: _____

Téléphone : _____

Je soussigné, déclare mettre en service un véhicule
spécialisé dans les opérations d'évacuation des véhicules
en panne ou accidentés :

Fait à _____, le _____

Pour une personne morale

Raison sociale : _____

N° Ridet : _____

Courriel : _____

Signature, nom, qualité du signataire, cachet

II - Identification du véhicule

Marque: _____

N° de série: _____

Type: _____

N° d'immatriculation _____

PIECES A FOURNIR

- le descriptif du véhicule fourni par le constructeur comportant les caractéristiques du véhicule spécialisé, les caractéristiques techniques, le détail des aménagements spécialisés du véhicule, les caractéristiques nouvelles du véhicule spécialisé.

- l'attestation du constructeur du matériel de levage ou à défaut d'un organisme spécialisé ou de l'utilisateur pour les véhicules déjà mis en circulation, donnant toute justification utile sur les capacités et l'état du matériel installé.

Les données demandées font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif la délivrance d'une autorisation permettant à un véhicule d'effectuer des opérations de dépannage.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et sur vos droits, reportez-vous à la Politique des données du site internet de la DITTT (<https://dittt.gouv.nc/politique-de-protection-des-donnees-personnelles>).